



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren  
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police  
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

## Informations de la séance du Comité CCDJP du 4 février 2022

*Participants : Fredy Fässler, président (CdE SG), Karin Kayser-Frutschi, vice-présidente (CdE NW), Jacqueline Fehr (CdE ZH), Norman Gobbi (CdE TI), Philippe Müller (CdE BE), Alain Ribaux (CdE NE), Kathrin Schweizer (CdE BL), Florian Düblin (secrétaire général CCDJP), Alain Hofer (secrétaire général adj. CCDJP), Claudio Stricker (conseiller spécialisé SG CCDJP), Barbara Jäggi (Secrétariat CCDJP).*

*Excusés : Béatrice Métraux, vice-présidente (CdE VD), Mark Burkhard (cdt, président CCPCS, BL).*

## Réajustement des modalités de travail de la CCDJP

Le Comité CCDJP a souhaité un remaniement du mode de fonctionnement du Comité et du plénum CCDJP. Force est de constater qu'il serait bon d'alléger les ordres du jour parfois très chargés du Comité et du plénum afin d'avoir davantage de temps à consacrer aux discussions politiques de fond sur les dossiers de grande portée.

Afin de débattre de ces nouvelles modalités, le Comité se réunira pour une retraite d'une demi-journée au troisième trimestre 2022. Au préalable, les membres CCDJP auront la possibilité de donner leur avis par écrit dans le cadre d'un sondage.

## Examen des objectifs annuels CCDJP 2021 et définition des objectifs annuels 2022

Le Comité CCDJP a approuvé le reporting des objectifs annuels 2021 et défini ceux de l'année 2022. Il a aussi décidé de réexaminer cette année la formulation de ces objectifs et leur suivi, puis de les adapter si nécessaire.

## Configuration des organes en charge de l'exécution des peines

Le Comité CCDJP a pris acte des conclusions du groupe de travail de la Conférence de coordination des affaires pénitentiaires (CoCAP) chargé de dégager des pistes stratégiques pour la configuration future des organes d'exécution des peines. Le Comité a décidé d'approfondir aussi bien l'option du statu quo, moyennant quelques aménagements, que celle du renforcement de la collaboration intercantonale dans le cadre de la CCDJP, et d'en rediscuter à l'échelon politique au sein du Comité d'ici à l'été 2022.

## Hooliganisme

Le Comité CCDJP a décidé de se pencher sur la question de l'introduction de billets personnalisés. La première étape consistera à mener des entretiens exploratoires sur les préalables politiques à réunir, la seconde à confier à une organisation de projet le soin d'élaborer les bases requises et de définir les conditions ; l'organisation sera calquée sur le modèle du groupe de coordination GiUS. L'objectif est d'associer toutes les parties prenantes, échelons pilotage et opérationnel confondus, afin d'obtenir une solution viable. La Swiss Football League a réaffirmé sa volonté de participer aux travaux.

## Mise en œuvre de l'interdiction de se dissimuler le visage (art. 10a Cst.) : modification du CP

Le Comité CCDJP prend position sur la base du projet de la Commission des affaires juridiques pénales. La prise de position a été remise aux membres CCDJP le 7 février 2022 par courrier électronique.

## **Prises de position de la CCDJP sur les consultations en cours**

*Modification de la loi sur les étrangers et l'intégration : admission facilitée pour les étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse*

La responsabilité thématique du dossier incombe à la CDIP. Le Comité CCDJP renonce à prendre position.

*Nouvelle ordonnance sur le casier judiciaire informatique VOSTRA (ordonnance sur le casier judiciaire)*

Le Comité CCDJP prendra position en mettant notamment l'accent sur le raccourcissement des délais pour la saisie des données par les cantons.

*Révision partielle de l'ordonnance sur la signalisation routière portant sur le covoiturage et la simplification de l'introduction de zones 30*

Le Comité CCDJP se rallie à la position de la CG MPS.

*Ordonnance sur l'interopérabilité des systèmes d'information Schengen/Dublin*

Le Comité renonce à prendre position et laisse aux cantons le soin de le faire s'ils le souhaitent.

*Obligation de signaler les cyberattaques contre les infrastructures critiques*

Le Comité CCDJP prendra position et donnera son approbation de principe.

*Introduction du trust (modification du code des obligations)*

Le Comité CCDJP renonce à prendre position et laisse à la CDF, responsable du dossier, le soin de le faire si elle le souhaite.

8 février 2022  
07.06.01.09.01/cst